CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2022

Ce deuxième Conseil d'Administration de la saison est organisé en présentiel, à Rostrenen. Il réunit **29 participants,** nombre qui permet d'atteindre le quorum. Après un mot d'accueil, Jean-Marc Delcourt ouvre la séance à 9 h 55 avec un point sur la situation de la Fédé.

1 – Point Fédé

. Démission du bureau Directeur : annoncée sur le site de la Fédé le 5 juin dernier, elle fait suite à la réduction du nombre de ses membres, qui complique la gestion du quotidien, et surtout aux attaques verbales subies par Marie-Odile PANAU. Jean-Marc n'est pas surpris par cette démission. La dernière agression verbale à Vichy a failli tourner en agression physique.

Il nous rappelle que **nous aussi, dans notre Comité, nous ne devons rien laisser passer :** un minimum de respect est dû à tous, joueurs, arbitres, bénévoles. Si un problème surgit pendant une compétition, il faut l'arrêter, et pour faire revenir le calme, demander à la personne de sortir, voire de quitter la partie. C'est au Président de club d'intervenir. Cette éthique est à inscrire dans le règlement de notre Comité.

Suite à cette démission, et comme annoncé hier par mail aux membres du bureau, **Jean-Marc fera partie d'une liste pour les prochaines élections.** Il était déjà en discussion avec 2 ou 3 autres personnes dans la perspective de 2024, échéance normale du mandat qui était en cours ; les évènements les conduisent à accélérer leur réflexion. Depuis plusieurs années, il fait régulièrement des propositions à la Fédé, il avait donc déjà à l'esprit d'en intégrer le bureau avec pour objectif *« d'être à l'écoute de tous et de répondre aux interrogations ».* Jean-Marc ne sera pas président de la Fédé *: « c'était une éventualité, mais je tiens trop au Comité Bretagne où mon mandat va jusqu'en 2023»,* précise-t 'il.

2 – Trésorerie

→ Juin est le moment de **déterminer le montant de la part du Comité sur la licence** en fonction de sa situation financière. Pour mémoire, le Comité n'a rien pris sur la licence pour les deux dernières années.

Cette année ont eu lieu **deux réunions des trésoriers**, ce qui est rare dans les Comités, et elles ont été riches d'enseignements. Jean évoque une bonne participation, mais ne représentant qu'environ 50% des clubs. Elle est peut-être freinée par l'utilisation de la vidéo, mais il faut encourager les gens à s'y mettre : se réunir à plusieurs par exemple peut faciliter la participation des moins à l'aise avec cet outil. La formule « sans argent » pour les compétitions *(facturation à postériori)* se passe bien, va se poursuivre et sera appliquée pour la Ronde de Bretagne : Jean-Marc transmettra les résultats à Jean pour son suivi. Les clubs continuent de choisir le mode de règlement des inscriptions de leurs joueurs : à chaque compétition ou en en groupant plusieurs.

→ Quelques informations sur divers aspects de la trésorerie :

. passage du **prix du km au 1er mars** de 0,25 € **à 0,30 €** pour tenir compte de la hausse du prix du carburant

. **reversement de 30% du bénéfice du Comité** aux clubs organisateurs en remplacement de la « prime matériel » ; moins de frais d'arbitrage car moins de participants, mais augmentation de la part redistribuée par rapport à l'ancienne prime *(+ 1000 € ~).* Jean-Marc précise que cela « récompense » les clubs ayant des arbitres

. sur un secteur, certains clubs doivent payer une location de salle ; Jean-Marc précise que ce coût est à prendre en charge par le Comité car ces clubs ont la volonté d'organiser des compétitions et ne doivent donc pas être pénalisés

Jean signale des problèmes de livraison de la papeterie *(en double, voire en triple, ou mauvaise localisation)*

→ **Nouveaux joueurs** : l'information envoyée par la Fédé au moment de l'adhésion est insuffisante. Jean-Marc prévoit d'améliorer ce point par l'envoi au minimum d'un mail d'accueil présentant les avantages liés à la licence *(logiciels, parties en ligne, scrabblerama...)* et à la création d'une fiche personnelle.

Anne-Marie signale que certains joueurs sont au courant avant elle des informations publiées sur le site du Comité. Marie-Paule précise que les joueurs abonnés au site du Comité Bretagne sont effectivement automatiquement informés par mail de la mise en ligne d'un nouvel article. Elle ajoute que cet abonnement n'est pas très utile car il n'y a pas de mail si c'est une modification d'un article existant.

Jean demande à être prévenu rapidement des décès intervenant au sein d'un club afin qu'il fasse le nécessaire auprès de la Fédé.

→ **Effectifs :** il y a **860 licenciés** à ce jour, **dont 117 nouveaux** *(et 743 renouvellements donc, dont 27 « débutants » de la saison 2020-2021 bénéficiant du tarif découverte).* C'est le même niveau qu'en 2018-2019, et mieux que l'an dernier *(844 licenciés) ;* certains secteurs sont en progression *(comme le 35, mais normal car petit effectif, donc hausse plus marquée),* d'autres en régression *(c'est le cas du 29 avec - 5%).* Il n'y a presque plus de joueurs en S00 *(affiliés au Comité, mais pas dans un club)*.

Jean-Marc rappelle qu'il est important de **fidéliser les nouveaux joueurs.** Les actions envisagées au printemps ont été reportées compte tenu de la pandémie encore en cours. Même si notre comité se porte bien, il nous faut bien démarrer en septembre et d'abord aider les clubs en difficulté *(face au renouvellement des présidents, à la baisse du nombre de licenciés et de la participation aux compétitions...).* Cela passe par des **réunions de secteur,** utiles non seulement pour l'établissement du calendrier, mais aussi **pour remotiver.**

→ Jean Bertho présente la situation de la **trésorerie** au 7 juin :

TRESORERIE COMITE BRETAGNE DE SCRABBLE — ***SAISON 2021*2022*** — **SITUATION AU 07 JUIN 2022**

OBJET			RECETTES	R.à E.				DEPENSES	R.à P.
LICENCES	COLLECTE	A	24282,00	0,00	FFSC	VERSEMENT	B	23000,00	863,00
COMPETITIONS	FACTURATION CLUBS				FFSC	REDEVANCE	J	9760,25	910,00
FEDERALES	déductions faites des				ARBITRAGE	DEFRAIEMENT	K	2934,70	0,00
COMITE	parts clubs, des	U	21451,20	3228,50	ORGANISATION	FRAIS SALLE, TROPHEES ...	L	1417,05	
TH CLUBS	participations résultats				DIVERS papeterie, ...	ACHATS	G	1456,70	
	et de la papeterie								
ERDEVEN	RECETTE	C	10272,10		ERDEVEN	DEPENSE	D	4638,80	645,00
QUIBERON	RECETTE	E	25789,00		QUIBERON	DEPENSE	F	23874,92	2064,00
RONDES DE BRETAGNE	RECETTE	T	0,00		RONDES DE BRETAGNE	DEPENSE	Y	0,00	
CLASSIQUE	RECETTE	W	0,00		CLASSIQUE	DEPENSE	X	0,00	
SCOLAIRE	RECETTE	P	0,00		SCOLAIRE	DEPENSE	O	2593,83	691,00
FONCTIONNEMENT					COMITE & BUREAU	ASSEMBLEES, REUNIONS DEP.	Z	2040,00	1200,00
						DEPLACEMENTS	I	479,10	300,00
						SERVICES EXTERNES	I1	185,88	300,00
						FRAIS BUREAU	I2	105,26	
					ACTIONS	DEPLACEMENTS & FRAIS DIVERS	H	1433,30	250,00
					ASSOCIATIVES	AIDE INVEST. CLUBS	R	1957,38	
						AIDE FRAIS DEP. Joueurs & Clubs	S	0,00	6550,00
						TROPHEES COUPES LOTS	M	172,70	128,00
						MATERIEL COMITE	N	331,63	
					FRAIS BANCAIRES	Chéquiers & transit intérêts	Q	-172,68	
					AIDE TRESORERIE	REMBOURSEMENT - AVANCE	V	200,00	
CUMUL			81794,30	3228,50				76408,82	13901,00

RECETTES PREV	85022,80	DEPENSES PREV	90309,82
	-5287,02		
BANQUE	10 375,20	RESULTAT PREVISIONNEL S2021*22	
RESTE A PAYER	1045,20		

. **recettes prévisionnelles égales à 85 023 € dont 24 282 € de licences** *(R à E = recettes à encaisser) ;* pour le scolaire, la recette du TH2 d'avril a été déduite des dépenses ; Jean précise que les rondes de l'été 2022 seront facturées en septembre *(les recettes figurent donc dans le résultat 2022-2023) ;*

. **dépenses prévisionnelles établies à 90 310 €** *(R à P = reste à payer).* Pour le festival de Quiberon, environ - 150 € au bilan alors qu'on avait prévu une plus grande perte. Jean-Marc précise que les travaux de la salle débuteront en septembre 2023, ce qui nous permettra d'organiser l'édition 2023 en février. Dans les dépenses relatives au scolaire figurent l'achat de kits pour les écoles, achats à mettre à l'avenir en « matériel comité ». A noter que 22 000 km de déplacement ont été indemnisés ;

. **résultat prévisionnel de - 5287 €,** « prévu », pas catastrophique. Il s'explique surtout par la baisse du nombre de compétiteurs. Avec 5 € de part du Comité sur la licence, le bilan s'établirait à + 3 000 € ;

. **trésorerie totale au 31 août estimée à 63 336 €,** les réserves n'ayant pas été touchées.

→ **Budget 2022- 2023 :** à nombre de compétiteurs égal et avec une part du Comité sur la licence à zéro, le bilan au 31 août 2023 serait négatif *(- 3 900 €).* Le budget est établi **à l'équilibre si la part du Comité sur la licence passe à 5 € et en tablant sur une augmentation de 10 % du nombre des compétiteurs.** Jean présente un tableau prévisionnel du résultat 2022-2023 en fonction de différentes valeurs de la part du Comité sur la licence. Pour le scolaire *(à zéro),* une enveloppe sera donnée aux responsables de ce secteur.

SITUATION AU 07/06/2022

TOTAL TRESORERIE		
PREV. AU 31 AOUT 2022		
	CE JOUR	
compte courant	10 375,20	-1 342,50
chq non debites	-1 045,20	
recettes a recevoir	3 228,50	
Solde depenses prev	-13 901,00	
compte sur livret	367,14	64 678,60
parts sociales	15 795,72	
livret A	48 515,74	
Solde	**63 336,10**	

*PROJECTION S2022*23*

RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE

PART COMITE €		TRESORERIE : € RESULTAT S2022*23
0		-3900
1		-3120
2		-2340
3		-1560
4		-780
5		0
6		780
7		1560
8		2340
9		3120
10		3900

TRESORERIE COMITE BRETAGNE DE SCRABBLE *PROJECTION S2022*23*

OBJET			RESULTATS S21*22	PREVISIONS S22*23
LICENCES			420,00	4380,00
COMPETITIONS			8200,00	9000,00
FEDERALES				
COMITE				
TH CLUBS				
ERDEVEN			5000,00	3500,00
QUIBERON			-150,00	0,00
RONDES DE BRETAGNE			0,00	1000,00
CLASSIQUE				
SCOLAIRE			-3280,00	0,00
COMITE & BUREAU	ASSEMBLEES, REUNIONS DEP.		3240,00	3250,00
	DEPLACEMENTS		780,00	900,00
	SERVICES EXTERNES		490,00	500,00
	FRAIS BUREAU		110,00	130,00
ACTIONS	DEPLACEMENTS & FRAIS DIVERS		1690,00	1850,00
ASSOCIATIVES	AIDE INVEST. CLUBS		1960,00	2000,00
	AIDE FRAIS DEP. Joueurs & Clubs		6550,00	7500,00
	TROPHEES COUPES LOTS		300,00	300,00
	MATERIEL COMITE		330,00	1500,00
FRAIS BANCAIRES	Chéquiers & transit intérêts		-170,00	-150,00
AIDE TRESORERIE	REMBOURSEMENT - AVANCE		200,00	100,00
CUMUL	RECETTES		10190,00	17880,00
CUMUL	DEPENSES		15480,00	17880,00
Hypothèse au 07/06/22	RESULTAT		-5290,00	0,00

Evelyne Menant (Vannes) – *Est-ce la Fédé qui indemnise les arbitres allant à Vichy, Aix... ?*

Jean-Marc – *Oui, ce n'est pas le Comité.. S'il arbitre pendant toute la compétition, il reçoit 120 € de frais de déplacement plus 35 € de frais d'hébergement et 25 € de repas par jour. Si un arbitre est aussi joueur, il ne perçoit pas d'indemnités de déplacement*

Marie-Christine et Françoise (Rennes) – *Le Comité verse-t-il quelque chose pour les championnats du monde ?*

Jean-Marc – *Normalement, oui, mais en octobre 2021, il y a eu un oubli pour Mickaël. Il va recevoir une indemnité pour ce championnat et celui de juillet qui aura lieu en Belgique.*

Après cette présentation chiffrée et ces échanges, la proposition de fixer la **part du Comité sur les renouvellements de licence à 5 €** est **soumise au vote** *(clubs représentés et membres du bureau)* : aucune voix contre, aucune abstention, **adoption à l'unanimité.**

3 – Calendrier

Jean-Marc rappelle que pour les tournois « clubs » *(Sarzeau, Rennes)*, la demande d'homologation est à faire par le club. Pour les rondes, c'est Jean-Marc qui s'en charge : si le club ne reçoit pas de mail d'homologation de la Fédé, le lui signaler.

→ saison en cours

. le TH2 du 25 juin organisé à la fois au titre de la Ronde de Bretagne et du scolaire est ouvert à tous ; le classement pour la Ronde sera effectué sur l'ensemble des trois centres organisateurs ;

. pour le championnat de Bretagne en paires prévu le 2 juillet à Carhaix *(3 parties en 2 mn par coup),* une participation de 2 paires de chaque club, soit environ 60 paires, serait très bien. La 1ère partie débutera à 11 h, le temps du midi sera donc « raccourci » et la fin de la compétition devrait intervenir vers 18 h-18 h 30.

→ saison 2022-2023 : visualisation du projet *(à retrouver sur le site du Comité) ;* établir le calendrier suffisamment tôt facilite la gestion de l'organisation.

. pour le scolaire, non assimilé à du caritatif, les comités ont droit à 3 tournois sur l'année *(4 € par joueur sont laissés aux clubs organisateurs)*

. l'AG, prévue le vendredi 11 novembre 2022, est ouverte à tous, donc y compris aux joueurs : il est important que tous les clubs soient représentés

. pour le championnat de Bretagne : pas de date pour l'instant, à voir dans le 22 ou le 29 et chercher dès maintenant une salle. Le club organisateur reçoit 2 € par joueur participant *(samedi + dimanche).*

4 – Arbitrage

Une nouvelle classification des arbitres a été établie afin de faire prendre conscience de l'importance de l'arbitrage, et la liste des arbitres sera mise à jour :

. animateur de club : anime les parties, corrige les bulletins et rentre les scores ; cela permet de se familiariser avec l'ordi et le logiciel

. arbitre de club : arbitre 6 à 8 « bons » joueurs *(voire 10 avec l'habitude)* quand son club organise une compétition *(= rentre le nom des joueurs, corrige les bulletins, rentre les scores et les contrôle, se met d'accord avec les joueurs à l'issue de la partie)*, ne fait pas de double arbitrage, ne se déplace pas dans les autres clubs

. arbitre local : arbitre entre 10 et 15 joueurs, utilise clef pour rentrer nom des joueurs et exporter leurs résultats, et accepte de se déplacer dans les clubs voisins *(trois fois sur deux ans) ;* double arbitrage non obligatoire

. arbitre régional : règle fixée par la Fédération ; arbitre environ 15 joueurs *(base 4ème série)*, fait du double arbitrage, sort éventuellement les résultats sur Sigles et se déplace selon les besoins du Comité *(trois fois sur deux ans).* C'est aux Présidents de club de demander au Comité le passage d'un arbitre local au niveau régional

. arbitre fédéral : habilitation sur test passé après l'aval du Comité ; doit faire au moins une compétition tous les 3 ans.

Un tableau va être envoyé aux présidents de club afin qu'ils inscrivent un ou des noms pour chaque niveau d'arbitrage *(avec leur accord)* afin qu'il soit prêt pour le 1er septembre. Le suivi sera assuré par Jacqueline Durand.

5 – Scrabble classique

La nouvelle application n'a été téléchargée que par 3 ou 4 personnes : beaucoup de joueurs utilisant ISC n'ont pas changé. Il y a très peu de séances de classique sur la Bretagne : Sud Goëlo a abandonné faute de candidats, à Quimper il y a 6 joueurs, à Plérin ce sont 7 à 8 joueurs chaque semaine, et à Rennes, de 2 à 4 joueurs à chaque fois *(après la séance duplicate du mardi ; une joueuse ne vient que pour le classique).*

Pour développer cette formule de jeu, il nous faudrait 3 ou 4 personnes prêtes à s'investir, sachant que le classique ne se développera pas par le biais du duplicate.

6 – Scrabble scolaire

Marie-Christine *(Rennes)* présente le bilan de l'année :

. 323 feuilles jeux corrigées dans le 35 *(1ère phase qui se déroule pendant 30 mn dans les écoles ; 9 écoles primaires et 3 collèges participant) ;* A noter aussi : 46 feuilles dans le 56 et 97 dans le 29

. finales départementales : 2 dans le 35 *(76 enfants présents sur 80 qualifiés)* et 1 dans le 56 *(20 enfants)*

. finale régionale à Rennes : 41 enfants qualifiés dont 36 Brétilliens et 4 de Questembert

. finale jouée à Paris le 4 juin par 8 élèves brétilliens. Cette journée à Paris s'est très bien passée et tous les participants étaient ravis. Les 4 enseignants accompagnant les enfants étaient ramasseurs, ce qui leur a permis de vivre de plus près l'expérience de leurs élèves.

Anne-Marie signale la **création de deux clubs scolaires dans le 35** : Cancale et Maen Roch, ce qui peut permettre à leurs élèves de participer au championnat « jeunes et scolaire ». Dans le 29, Maryvonne Budinot s'investit dans le scolaire avec Pierrette Festoc.

Anne-Marie propose d'envoyer dès maintenant une information aux écoles pour qu'elles puissent proposer l'activité scrabble à la rentrée.

Isabelle Blin (Pleubian) – *Faut-il une autorisation de l'Inspection Académique pour intervenir dans les écoles ?*

Jean-Marc – *Non, c'est au Directeur d'école de la contacter. C'est plus simple dans le privé.*

Côté financement, on s'y prend tôt pour 2022-2023, ce qui nous permet de prévoir 3 TH2. Cette année, la date du TH2 national au profit du scolaire était mal choisie *(veille des élections).* Jean-Marc remercie les personnes s'étant investies dans le scolaire, ce qui a permis de le relancer.

7 – Développement

Le dernier club créé est celui de Pleubian, suivi par Serge Lucry qui apporte son aide à sa présidente Isabelle Blin. Deux pistes actuellement : **Bain-de-Bretagne** où le club de Rennes intervient une fois par mois mais où il semble difficile d'aboutir à la création d'un club duplicate ; près d'**Auray** où deux personnes rencontrées lors d'un festival des jeux ont eu l'air intéressé pour monter un club. A **Larmor-Plage,** Jean-Marc va profiter d'une visite liée au scolaire auquel s'intéresse une personne, laquelle est en contact avec la mairie.

D'autres pistes existent au niveau des clubs animés par des joueurs de nos clubs mais non affiliés à la Fédé, ce qui n'est pas normal. Il faudrait y aller au moins une fois pour établir un contact et « nous défendre » car c'est finalement une « concurrence déloyale ». Jean-Marc cite l'exemple de Lamballe où il n'y a qu'un seul animateur, âgé, d'où un risque de disparition du club. Il nous faut de nouveaux responsables et un discours offensif car on se donne du mal pour maintenir nos effectifs. On a de nombreux arguments : offres liées à la licence, progression dans le jeu, « sérieux »... Dans nos clubs, prêtons bien attention à l'accueil des nouveaux joueurs : pas de « chut », les séances doivent être conviviales.

Les **forums** sont à préparer dès maintenant : prévoir affiches et flyers avec nos coordonnées, en demander à Jean-Marc si besoin et lui envoyer le texte de nos affiches dès juin.

8 – Interclubs régionaux

Leur suppression il y a presque trois ans *(AG d'octobre 2019)* au motif d'un « trop de compétitions » a suscité de nombreuses réactions de clubs les trouvant plus intéressants que les interclubs nationaux *(lesquels ont connu une baisse de fréquentation cette année)* : 2 parties *(au lieu de 3)* jouées le samedi après-midi *(et non tout un dimanche),* composition libre *(sans application de coefficient selon série),* équipes de 5 joueurs dont 1 joker *(le résultat le moins bon des 5 joueurs n'est pas pris en compte : ça rassure les participants)...*

Jean-Marc propose de les remettre au calendrier 2022-2023 : une journée qualificative *(2 parties permettant d'attribuer les titres Promotion et Honneur)* et une finale en deux parties avec 10 clubs.

Marie-Christine (Rennes) – *Beaucoup de week-ends sont quand même pris, il y a une inflation de compétitions qui décourage les organisateurs, il faudrait peut-être supprimer autre chose...*

Jean-Marc – *Peut-être, mais le 35 a bien ajouté un championnat en paires... Il n'y a plus beaucoup de TH3 « club » maintenant, donc globalement, le nombre de compétitions a diminué.*

La **ré-organisation d'interclubs régionaux** est **soumise au vote** : **proposition adoptée** par l'assemblée **moins 3 voix contre et 3 abstentions.** En conséquence, le règlement sera envoyé aux présidents de club et remis sur le site du Comité.

9 – Divers

Pas de questions diverses, mais une information de Jean concernant l'arbitrage :

. Dany Pottier est la championne de l'arbitrage sur la Bretagne *(11 compétitions arbitrées hors Quiberon, Erdeven et Championnat de Bretagne)*

. Suivent Marie-Paule Lucry (9), et en 3ème position, Jacqueline Durand et Jean-Marc (8)

. 10 clubs n'ont aucun arbitre déclaré.

Ces précisions clôturent le CA qui prend fin à 13 h 00.

∞ ∞ ∞ ∞ ∞